



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Centre national des sports de la Défense
École interarmées des sports
Direction technique des sports militaires**

Fontainebleau, le 8 septembre 2021
N° 1400 /EMA/CNSD/EIS/DTSM/D2PSM/NP

NOTE D'ORGANISATION

- OBJET** : championnat de France militaire de course hors stade 2021.
- RÉFÉRENCES** : a) instruction n°5705/DEF/SGA/DFP/FM/4 du 13 octobre 2002 ;
b) instruction n° 1700/DEF/DCSSA/AST/AS du 31 juillet 2014 ;
c) directive n° 17615 du 23 décembre 2003 ;
d) PIA 7.1.1 – lettre n° D-11-008039/DEF/EMA du 12 octobre 2011 ;
e) lettre n° 419/DEF/DCSSA/PC/MA du 25 janvier 2013 ;
f) instruction n°40908/DEF/EMA/PERF/BORG du 8 janvier 2016 ;
g) note n° 129/EMA/CNSD/EIS/DTSM/D2PSM du 22 janvier 2021
- ANNEXES** : six.

Le commissaire aux sports militaires, commandant le Centre national des sports de la Défense (CNSD) a confié l'organisation du championnat de France militaire (CFM) de course hors stade à l'école d'enseignement technique de l'armée de l'Air et de l'Espace (EETAAE) de Saintes (17).

Ce championnat se déroulera le dimanche 10 octobre 2021 à Les Gonds (17100).

L'arpêt'run (course civile de 5 et 10km) organisée par le club sportif et artistique (CSA) de l'EETAAE sera support du CFM.

La présente note a pour but de définir les modalités pratiques du déroulement de la compétition.

Pour le commandant du CNSD et par délégation,
le lieutenant-colonel Hervé Oldra
commandant l'École interarmées des sports

ANNEXE I

MODALITÉS D'ORGANISATION

1. ORGANISATION GENERALE

L'organisation de ce championnat est à la charge de l'école d'enseignement technique de l'armée de l'Air et de l'Espace 722 (EETAAE 722) de Saintes.

Le CFM est organisé le dimanche 10 octobre 2021 par l'EETAAE 722 sur la commune de Les Gonds (17100).

Le CSM, ou son représentant, assistera au CFM et présidera la cérémonie de clôture.

Ce CFM décernera les titres de champion de France militaire suivants, sous réserve d'un minimum de six participants par catégories :

- seniors féminins (moins de 40 ans) ;
- seniors masculins (moins de 40 ans) ;
- masters féminins (40 ans et plus) ;
- masters masculins (40 ans et plus).

L'âge pris en compte est celui atteint dans l'année du championnat.

Point de contact (POC) :

Responsable de l'organisation générale :

Major Philippe LEDOLLEY

Courriel : philippe.ledolley@intradef.gouv.fr

PNIA : 865 722 86 67.

Responsable de l'organisation technique :

Sergent-chef Alexis LUCAS

Courriel : alexis.lucas@intradef.gouv.fr

PNIA : 865 722 86 69.

Conseiller technique militaire (CTM) :

Adjudant-chef Christophe SIMOND

Courriel : christophe.simond@intradef.gouv.fr

PNIA : 861 771 62 24.

Un sportif de haut niveau de la défense (SHND) sera désigné pour parrainer le championnat.

2. CONCURRENTS ET ACCOMPAGNATEURS

2.1 Sélection par armées

Ouvert à l'ensemble du personnels des 3 armées, de la Gendarmerie et des grandes directions et services interarmées le CFM HS ne fait pas l'objet d'une procédure de sélection. Les 100 premiers volontaires ayant validé la procédure d'inscription seront retenus pour le CFM.

Les volontaires s'adresseront aux conseillers techniques sportifs des armées et de la gendarmerie qui leur fourniront le mot de passe nécessaire à la procédure d'inscription décrite en annexe IV. Les personnels des directions et services s'adresseront au CTM. Le collationnement par les CTS permettra aux armées et services de diffuser une liste de leurs participants.

Armée de Terre	ADC LATRUWE	johan.latruwe@intradef.gouv.fr
Armée de l'Air et de l'Espace	ADC GUILBAUT	thierry.guibault@intradef.gouv.fr
Gendarmerie	LCL MONTI	eric-a.monti@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Marine Nationale	PM BAUDRY	nicolas1.baudry@intradef.gouv.fr
Directions et Services autres	ADC SIMOND (CTM)	christophe.simond@intradef.gouv.fr

2.2. Participation

Les participants devront effectuer leur inscription en ligne sur le site « engage-sport » avant le dimanche 3 octobre 2021 23h59.

Cette inscription informatique comprendra tous les éléments nécessaires au déplacement, au séjour à Saintes et à la participation à la compétition.

Elle sera validée par le bulletin de participation simplifié (annexe IV) signé par les chefs de corps ou directeurs de formation d'emploi des participant et qui sera obligatoirement téléchargé lors de la procédure informatique.

Les documents nécessaires au contrôle de l'aptitude médicale seront téléchargés lors de cette inscription en « ligne ».

L'organisateur n'acceptera aucune inscription de concurrent en dehors de cette procédure. Sous couvert du CNSD/DTSM, le CTM est seul habilité à soumettre à la décision du commissaire aux sports militaires les inscriptions « hors procédure ».

IMPORTANT

Chaque compétiteur devra obligatoirement être en possession :

- de sa carte d'identité militaire à jour ou d'une attestation de présence au corps ;
- de sa carte VITALE ;

- d'un **certificat médico-administratif d'aptitude (modèle 620-4*/1)** précisant l'absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ou l'aptitude médicale au CCPM. Ce certificat remis à l'occasion de la visite médicale périodique (VMP), devra obligatoirement dater de moins de deux ans à mois échu ;

Seuls ces documents feront foi.

Les cartes d'identité ne seront restituées aux concurrents qu'à l'issue de la cérémonie de clôture.

La non-présentation de ces documents entraînera la non-participation du concurrent.

3. SÉJOUR

3.1. Accueil

Un livret d'accueil sera téléchargeable sur le site d'inscription en ligne.

Les compétiteurs seront accueillis le samedi 09 octobre 2021 à partir de 14h30 (repas du midi à la charge du participant) à la salle des fêtes de **Les Gonds (17100)**.

Un accueil sera assuré en gare de Saintes, en fonction des demandes exprimées lors de l'inscription informatique.

Tous les compétiteurs devront être présents avant 18h00 afin d'assister à la réunion technique.

3.2. Hébergement – Restauration

Les compétiteurs, l'équipe d'organisation et les officiels seront nourris (salle des fêtes à Les Gonds) et logés (hôtels sur Saintes) à titre gratuit pendant toute la durée de la compétition.

Les déplacements se feront de façon autonomes sauf pour ceux arrivant par voie ferrée.

Les accompagnateurs et conducteurs seront autonomes pour leur hébergement. Néanmoins ils devront, à l'instar des compétiteurs, être inscrits par le biais de la procédure décrite en annexe IV.

3.3. Tenue

Tenue de compétition adaptée à l'activité.

Pour la cérémonie de clôture la tenue officielle est la **tenue militaire code interarmées D** avec décorations en barrettes, **sans coiffe** :

- Pantalon
- Chemisette

La présence à la cérémonie de clôture est obligatoire.

Le port du survêtement (même d'unité) lors de la cérémonie est **strictement interdit**.

3.4. Retour vers les garnisons

Le retour vers les garnisons s'effectuera le dimanche 10 octobre 2021 à l'issue du repas de clôture.

Une navette sera mise en place pour transporter, à la gare SNCF de Saintes, les compétiteurs qui l'auraient préalablement demandé lors de l'inscription informatique.

Trains vers Bordeaux et Paris à 14h36 et vers La Rochelle à 15h24.

3.5. Carburant

Le service EPMS de l'EETAAE 722 n'est pas en mesure de vous proposer un complément en carburant ; **prévoir une carte essence.**

4. PROGRAMME

Le programme est précisé en annexe II.

5. ORGANISATION TECHNIQUE

5.1. Réglementation

Les épreuves seront organisées conformément au règlement de la FFA et suivant les prescriptions du règlement particulier du championnat de France militaire joint en annexe V.

5.2. Composition du jury technique

Afin de contrôler la régularité du championnat, un jury technique est constitué :

- président : le CSM ou son représentant ;
- l'adjudant-chef Christophe SIMOND, CTM ;
- le major Philippe LEDOLLEY, chef du service EPMS de l'EETAAE 722 ;
- le sergent-chef Alexis LUCAS, coordinateur général de l'organisation ;
- un athlète tiré au sort ou volontaire.

5.3. Rôle du jury

Le rôle du jury est précisé dans la note des règlements des CFM (note n°129 EMA/CNSD/EIS/DTSM/D2PSM/NP du 22 janvier 2021).

5.4. Réunion technique

La réunion technique se déroulera le samedi 09 octobre 2021 à 18h00 à la salle des fêtes de Les Gonds (17100). Cette réunion se déroulera en présence du représentant de la DTSM du CNSD, du CTM et des participants.

6. SOUTIEN MEDICAL

6.1. Soutien médical

Dans le cadre de l'organisation de l'Arpèt'Run (organisation support) des infirmiers, des secouristes et des ambulances de la protection civile seront en place pendant toute la durée de la compétition, sur la zone d'arrivée ainsi que sur le circuit.

Néanmoins pour le CFM, il est demandé à la cheffe de la 108^e antenne médicale de l'EETAAE 722 de bien vouloir mettre en place les moyens qu'elle jugera nécessaire, et en complément des moyens ci-dessus, pendant toute la durée de la compétition.

Pour cette prestation, une demande de soutien sanitaire via SILLAGE sera établie par le service EPMS de l'EETAAE 722.

6.2. Contrôle antidopage

Tout compétiteur peut être amené à subir un contrôle antidopage de manière inopinée pendant la reconnaissance du circuit et avant/après la compétition.

L'organisateur assurera la mise à disposition d'infrastructure et de personnel répondant aux exigences précisées dans la réglementation en vigueur (Cf. références g).

Les participants s'assureront de disposer à l'arrivée de la course d'un document d'identité officiel (passeport ou CNI) afin de pouvoir justifier de leur identité.

6.3. Mesures Covid-19

Les nouvelles mesures stipulent la détention d'un pass sanitaire pour la participation de manifestation de plus de 50 personnes. A ce titre, chaque participant devra signer la charte du coureur – engagement post Covid-19 (annexe VI) et présenter une attestation de vaccination (QR code) ou test PCR/antigénique de moins de 48h.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler, à tout moment, la manifestation en fonction des conditions sanitaires.

7. DISPOSITIONS FINANCIERES

Les dépenses prévues au titre de l'alimentation, de l'hébergement et de l'organisation matérielle sont à la charge du CNSD conformément au budget prévisionnel transmis par l'organisateur.

Les indemnités de déplacement de l'ensemble des participants sur le trajet aller-retour garnison/ EETAAE 722 sont à la charge des armées ou des corps d'appartenance.

8. CLASSEMENTS – RECOMPENSES

Voir le règlement présenté en annexe V.

Les médailles sont fournies par le CNSD/DTSM lors du CFM.

9. RESULTATS

Le chronométrage sera assuré par la société OK Time.

A l'issue du championnat, les résultats détaillés seront remis aux unités présentes et au représentant de la DTSM du CNSD.

Ils seront également transmis le jour même par messagerie aux adresses suivantes :

communication@spmts.defense.gouv.fr

sportsdefensecom@gmail.com

nicolas.ferre@intradef.gouv.fr

stephane.brissaud@intradef.gouv.fr

audrey.lemmonier@intradef.gouv.fr

La cellule COM du CNSD se chargera de la mise en ligne des résultats sur le site intradef (www.cnsd.defense.gouv.fr) et sur la page Facebook du CNSD.

10. COUVERTURE PHOTO-VIDÉO

La couverture photo-vidéo sera assurée par la cellule audiovisuelle de l'EETAAE 722.

11. COMPTE-RENDU

Il est demandé à l'organisateur de bien vouloir adresser au LTN Stéphane BRISSAUD un compte-rendu sur le déroulement de la compétition auquel seront joints les résultats détaillés et le bilan financier (stephane.brissaud@intradef.gouv.fr).

ANNEXE II

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

Samedi 09 octobre 2021

- 14h30 - 17h30 : accueil des délégations et formalités administratives ;
- 14h30 - 17h30 : reconnaissance du circuit ;
- 18h00 : réunion technique à la salle des fêtes de Les Gonds ;
- 19h00 - 19h30 : repas aux hôtels respectifs.

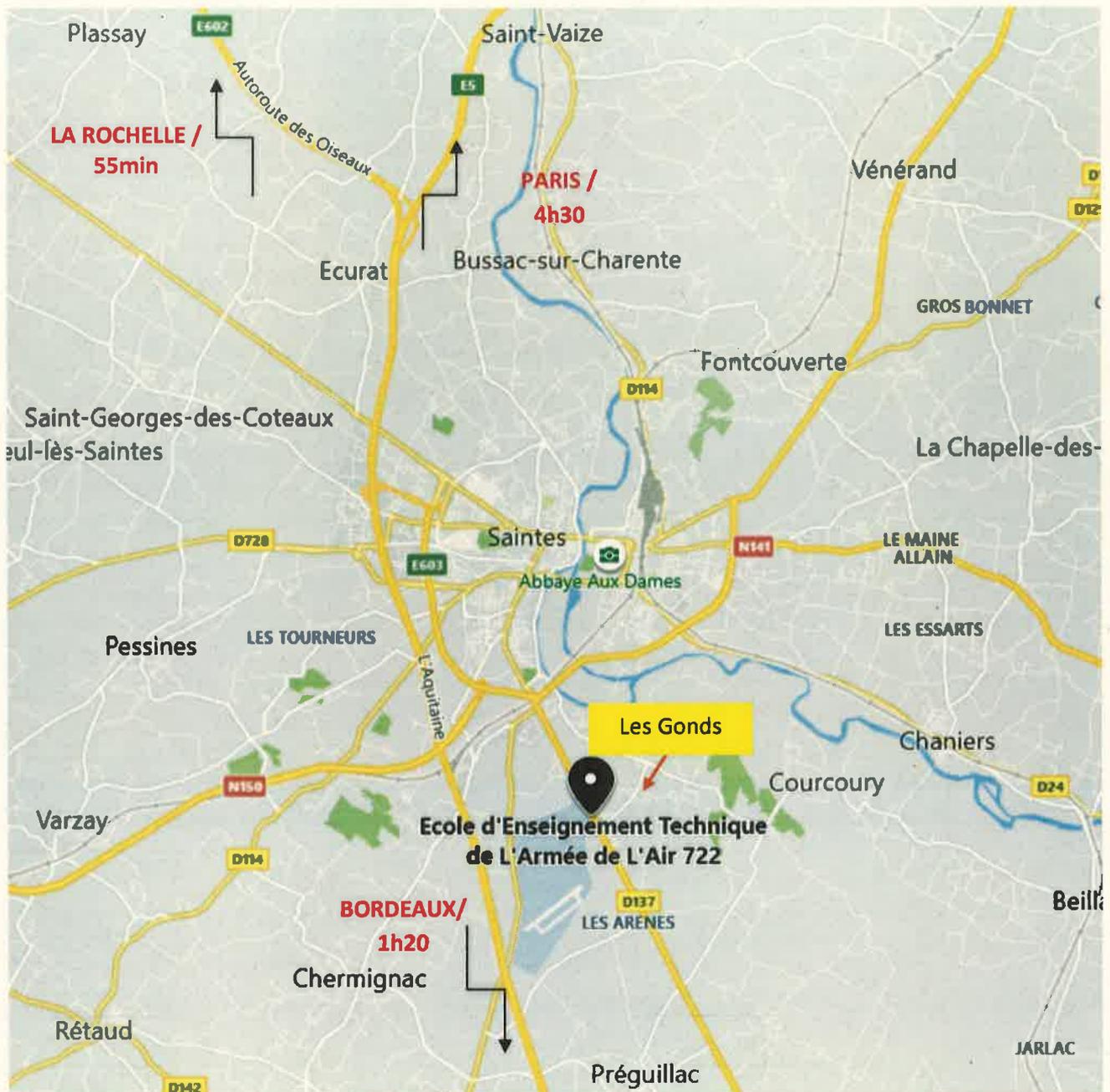
Dimanche 10 octobre 2021

- 07h00 - 08h00 : petit-déjeuner aux hôtels respectifs;
- 10h00 : départ du 10km;
- 12h00 : cérémonie de clôture, remise des récompenses (**tenue de cérémonie obligatoire**);
- 12h30 : pot et repas de clôture ;
- 14h00 : retour vers les garnisons.

ANNEXE III

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

route de bordeaux 17100 Saintes



ANNEXE IV

MODÈLE D'INSCRIPTION ET RESERVATION

Afin d'accueillir au mieux les concurrents et leurs accompagnateurs, les différentes réservations et inscriptions se feront uniquement par voie électronique sur le site www.engage-sport.com.

Les participants devront avoir numérisé leur justificatif d'aptitude médicale (CMA uniquement), leur bulletin d'inscription annexe IV signé par le commandant de la formation d'emploi (ou personne délégataire) ainsi que la charte COVID.

Ils devront au préalable avoir organisé leur déplacement (horaires de train arrivée et départ).

Il est indispensable de fournir une adresse mail personnelle pour faciliter les échanges concernant la validation de l'inscription.

Les personnels des unités soumises à la protection des identités téléchargent une annexe IV vierge et envoient leur annexe renseignée et signée directement au CTM (christophe.simond@intradef.gouv.fr).

Description de la procédure

The screenshot shows a Google search for "engage sport". The search results are displayed on a white background. The first result is highlighted with a red box and a red arrow pointing to the URL. The text of the first result is as follows:

<https://www.engage-sports.com> - Inscription en ligne aux compétitions et ...
Inscription en ligne aux compétitions et manifestations sportives, entraînements sur circuit
Attention, cette adresse ne concerne pas la FF MOTO
Vous avez consulté cette page 3 fois. Dernière visite: 01/04/19

Below the first result, there are several categories of links:

- Me connecter**
Inscription en ligne aux compétitions et manifestations ...
- Compétitions régionales ...**
Inscription en ligne aux compétitions et manifestations ...
- Prochaines compétitions**
Inscription en ligne aux compétitions et manifestations ...
- Adhésions**
ADHESION BIKE AVENUE
ASSOCIATION BIKE AVENUE ...
- Compétitions Championnats ...**
Motocross - Enduro - Minivert -
Molo ancienne Enduro - ...
- Résultats des compétitions**
Inscription en ligne aux compétitions et manifestations ...

At the bottom of the search results, there is another result:

<https://www.engage-sports.com> - Inscription en ligne à vos compétitions - Engage-Sports.com - **←**
Inscription en ligne aux compétitions et manifestations sportives, entraînements sur circuit
Gestion des inscriptions aux événements sportifs
Vous avez consulté cette page de nombreuses fois. Date de la dernière visite: 03/06/19

The screenshot shows the homepage of the Engage Sports website. The page has a dark blue background with a silhouette of a person riding a motorcycle. The text on the page is as follows:

engage sports.com

ENGAGE SPORTS

Service d'inscription et de gestion de manifestations sportives en ligne

L'inscription en ligne est notre métier depuis 10 ans. L'outil permet aux organisateurs de configurer un événement à leur image, adapté à leur règlement avec un formulaire d'inscription facile à paramétrer et à utiliser.

Inscrivez-vous dès maintenant ! ←

Engage Sports Organisateur x Inscription en ligne à vos côtés x Inscription en ligne - Engage x Inscription en ligne - Engage x

https://www.engage-sports.com/compte/register/simplified/

Intradef Recherche Intradef Annuaire Intradef DIADEME Portail prestations de s... Centre National des S...

engage sports.com

Manifestations

Créer un compte

Identifiant (ou pseudo) *

Mot de passe *

Mot de passe (vérification) *

Civilité *

Engage Sports Organisateur x Inscription en ligne à vos côtés x Inscription en ligne - Engage x Inscription en ligne - Engage x

https://www.engage-sports.com/competition/rechercher/?discipline=

Intradef Recherche Intradef Annuaire Intradef DIADEME Portail prestations de s... Centre National des S...

engage sports.com

Espace participant Manifestations

Manifestations à venir Manifestations passées

Recherche par sport

- Badminton
- BMX
- Course à pied
- Cross Country
- Jet-Ski
- Judo
- Marche
- Raid Multisport
- Tennis de table
- Trail
- VTT
- VTT-Enduro

Rechercher

Tout afficher

16 JUIN 18 NOVEMBRE
SHN SPI
SUAPS ULCO - Dunkerque
#course à pied

19 OCTOBRE
CFM HORS STADE 2021
EFM ATHLETISME - LES GONDS 17100
#CFMHSO à DND

Engage-Sports.com © 2010 - 2021

Support
Sécurité et confidentialité
Mes données
Notes de mise à jour

Qui sommes-nous ?
Manifestations
Annonces
Mon compte

Suivez Engage-Sports.com sur

19°C Nuaillé 15:20 30/08/2021

EFM ATHLETISME - Contacter

ESpace participant Manifestations

CFM HORS STADE 2021 - Course à pied

10 octobre LES GONDS 17100

Inscription  Covoiturage Carte / Itinéraire

CFM HORS STADE 2021 (100 participants max) Course solo

 Inscription

Retrouver mon inscription

A savoir

03/10/2021
23:59, fermeture des inscriptions

EFM ATHLETISME - Contacter

ESpace participant Manifestations

CFM HORS STADE 2021 - Course à pied

10 octobre LES GONDS 17100

Inscription  Covoiturage Carte / Itinéraire

 **Accès réservé** CFM HORS STADE 2021

Ce formulaire d'inscription est réservé aux personnes détenant un code d'accès fourni par l'organisateur.

A savoir

03/10/2021
23:59, fermeture des inscriptions

Partager

Le code d'inscription vous sera fourni sur demande aux CTS ou au CTM.

1 - Participant 2 - Inscription 3 - Confirmation

Je me suis déjà inscrit sur engage-sports.com

Combien de participants souhaitez-vous inscrire ?

Combien de participants souhaitez-vous inscrire ? *

Vous inscription

Civilité *

Prénom *

NOM *

Adresse électronique *

Date de naissance * Format des dates : jj/mm/aaaa

J'accepte les maïs des organisateurs? * Oui Non
(Facilité de recevoir des informations générales de la part des organisateurs de manifestations auxquelles vous participez (annonces de nouvelles manifestations, ouverture des inscriptions etc.))

J'accepte les maïs d'engage-sports? * Oui Non
(Facilité de recevoir par email des informations sur les dernières manifestations et les nouveautés Engage-Sports.com)

Il est indispensable au bon fonctionnement de la procédure de cocher ces deux cases

EFM ATHLETISME Contacter Essai ESSAI Manifestations

CFM HORS STADE 2021 - Course à pied

10 octobre LES GONDS 17100

1 - Participant 2 - Inscription 3 - Confirmation

Merci de télécharger votre certificat médical * Aucun fichier sélectionné

ARMEE *

GRADE *

UNITE *

TRANSPORT *

ARRIVEE GARE SAINTES

DEPART GARE SAINTES

DINER SAMEDI 09/10 * Oui Non

HEBERGEMENT 09/10 * Oui Non

APTITUDE MEDICALE * Aucun fichier sélectionné
Cardinalat médical 920-4117 (seul le jour d'une VMP uniquement)

BULLETIN ENGAGEMENT * Aucun fichier sélectionné
Doit être impérativement signé de l'autorité militaire.

Inscription d'un nouveau participant

Pour le participant Essai ESSAI

Inscription à CFM HORS STADE 2021

A savoir

03/10/2021 23:59, fermeture des inscriptions

Pour les 17 à 63 ans au 1er janvier de l'année de la manifestation

Tapez ici pour effectuer une recherche

22°C Nuageux 15:31 03/09/2021

ANNEXE IV (suite)

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CFM course hors stade 2021

A télécharger lors de la procédure avant le Dimanche 3 octobre à 23h59 :

UNITE	
GARNISON	
RESPONSABLE DE DETACHEMENT	
TEL .	
ADRESSE INTRADEF	

ARMEE	GRADE	NOM	PRENOM	SEXE	UNITE	Coureur / Accompagnateur

- Coureur (C) - Accompagnateur (ACC)

Signature du chef de corps ou commandant de formation d'emploi

Fait à _____, le _____

ANNEXE V

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE MILITAIRE

DE COURSE HORS STADE 2021

1. GENERALITES

Le CFM de course hors stade comprend une épreuve de 10km, cette course s'appuie sur une organisation « LABEL régional FFA ».

L'âge pris en compte est celui atteint dans l'année du championnat.

2. PARTICIPATION

Sont seuls autorisés à participer les personnels d'active de la Gendarmerie, des trois armées et des grandes directions et services du ministère des armées.

Le CFM Hors Stade ne fait pas l'objet d'une sélection préalable afin d'encourager la participation maximale dans la limite de 100 participants.

Les participants doivent pouvoir justifier de leur statut par le biais d'une carte d'identité militaire ou de la carte professionnelle pour les personnels de la Gendarmerie.

L'aptitude médicale des participants est établie selon les règles suivantes.

Le principe d'une visite médicale périodique à deux ans (hors cas particulier) a été décidé par le chef d'état-major des armées par la lettre n°D-12-004319 du 15 mai 2012.

Ce nouveau dispositif est décrit dans l'arrêté rédigé par le D.C.S.S.A. signé le 20 décembre 2012 et publié le 18 janvier 2013 au journal officiel.

Dans le domaine de la surveillance médicale de l'EPMS, la validité de l'aptitude sera de deux ans pour toute activité d'EPMS

Les intéressés devront être en possession d'un certificat médico-administratif d'aptitude (modèle 620-4*/1) précisant l'absence de contre-indication à la pratique de l'EPMS ou l'aptitude médicale au CCPM. Ce certificat remis à l'occasion de la visite médicale périodique (VMP), devra obligatoirement dater de moins de deux ans à mois échu. (exemple: CMA daté du 14/11/15 valable jusqu'au 30/11/17)

La chaîne administrative d'accueil donnera lieu à un contrôle des identités des participants.

Une pièce d'identité (civile ou militaire) sera conservée par les organisateurs pendant toute la durée de la compétition et rendue à l'issue de la cérémonie de clôture.

Les participants devront détenir un deuxième document d'identité (CNI — PASSEPORT-Permis de conduire) afin de pouvoir justifier leur identité en cas de contrôle anti-dopage.

3. DISPOSITIONS TECHNIQUES

Les épreuves se déroulent conformément à la réglementation de la fédération française d'athlétisme en ce qui concerne :

- le tracé ;
- le terrain ;
- les contrôles ;
- les aires de départ et d'arrivée ;
- le classement.

Pour mémoire, règle 250 IAAF — 2017-2018 :

Les résultats officialisés par le jury technique feront l'objet d'un affichage mentionnant l'heure d'affichage. Ils seront alors soumis au délai d'appel réglementaire de 30 minutes.

4. CLASSEMENT

Il sera établi les 4 classements individuels suivants :

- classement masculins seniors et masters ;
- classement féminins seniors et masters.

5. SÉLECTIONS À UN CHAMPIONNAT INTERNATIONAL MILITAIRE

Les vainqueurs des catégories, homme sénior cross court et homme sénior cross long peuvent prétendre à une qualification en Equipe de France Militaire.

Cette qualification sera validée par l'encadrement de l'EFM selon l'état de forme des intéressés au moment du championnat du monde concerné.

La liste de l'ensemble des athlètes susceptibles d'être retenus sera présentée au Commissaire au Sport Militaire par le conseiller technique militaire athlétisme. Cette sélection fera l'objet d'un message adressé aux états-majors d'Armées, à la direction de la Gendarmerie nationale et aux autres directions de la Défense.

6. RÉCOMPENSES

6.1. Classements individuel hommes sénior

1^{er} au scratch : 1 médaille d'or (à charge CNSD) ;

2^e au scratch : 1 médaille d'argent (à charge CNSD) ;

3^e au scratch : 1 médaille d'argent (à charge CNSD) .

6.2. Classements individuel femmes sénior

1^{er} au scratch : 1 médaille d'or (à charge CNSD) ;

2^e au scratch : 1 médaille d'argent (à charge CNSD) ;

3^e au scratch : 1 médaille d'argent (à charge CNSD).

6.3. Classements individuel hommes master 1 et plus

1^{er} au scratch : 1 médaille d'or (à charge CNSD) ;

2^e au scratch : 1 médaille d'argent (à charge CNSD) ;

3^e au scratch : 1 médaille d'argent (à charge CNSD).

6.4. Classements individuel femmes master 1 et plus

1^{er} au scratch : 1 médaille d'or (à charge CNSD) ;

2^e au scratch : 1 médaille d'argent (à charge CNSD) ;

3^e au scratch : 1 médaille d'argent (à charge CNSD).

ANNEXE VI

CHARTRE DU COUREUR – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout événement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur de l'événement « Championnat de France Militaire de cross-country 2021 », je m'engage à :

1/ respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'événement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique) ;

2/ respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :

- port du masque FFP2 sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie ;
- ne pas cracher au sol ;
- me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle ;
- ne pas jeter de déchets sur la voie publique ;
- respecter et laisser les lieux publics propres ;
- être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet)

3/ ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants ;

4/ comprendre qu'en prenant part à l'événement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie du coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous ;

5/ accepter, en prenant part à l'événement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus de 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte) ;

6/ si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible ;

7/ ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours ;

8/ faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.

Nom, prénom :

Date et Signature :

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- EMA/SCRH ;
- DPMM (CPM/Section EPMS) ;
- DRHAA (BCF) ;
- DRHAT (COMFORM/BFS/EPMS) ;
- DGGN (DPMGN/BFORM) ;
- DCSSA ;
- DGA ;
- DC SID ;
- DSEO ;
- DCSCA ;
- SGA ;
- CICOS.

COPIES :

- Monsieur le commissaire aux sports militaires
- Monsieur le conseiller technique militaire de course hors stade auprès du CNSD
- organisateur du CFM de course hors stade ; -
- CNSD/EIS/DTSM/D2PSM
- CNSD/COM
- CNSD/EIS/DTSM/Finances
- DBMS ;
- Archives.